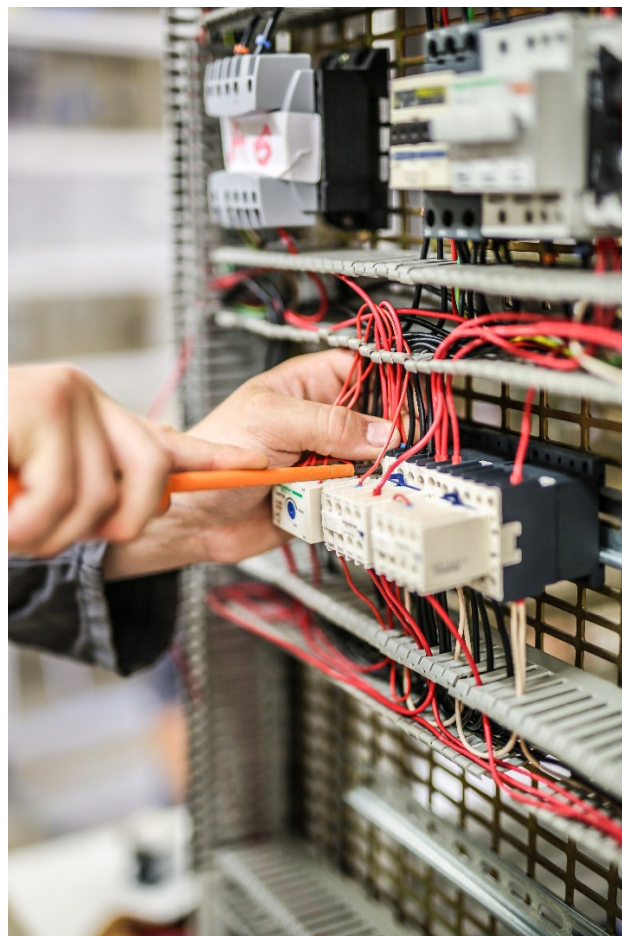


CQPM MCEE - Monteur·se Câbleur·se en Equipements Electriques



Date de dernière mise à jour 04 janvier
2024



Formation éligible au CPF

Métier

A partir de plans et schémas, le monteur-câbleur en équipement électriques intervient principalement dans le domaine de la basse tension dans la réalisation et l'entretien d'armoires de commande et signalisation, de coffrets ou caissons électriques qui sont reliés à des matériels électriques, électroniques ou informatiques.

Le monteur-câbleur en équipements électriques relie les éléments implantés en veillant au respect des normes électriques avec des câbles, barres ou fils conducteurs afin d'apporter l'énergie nécessaire aux différents équipements.

Il·elle procède également aux contrôles et à la configuration des montages et câblages réalisés. Il·elle effectue des tests et des mesures électriques afin de vérifier la qualité des connexions et identifier les éventuels dysfonctionnements pour être conforme à la fonctionnalité attendue.

Admission

Public

- ▶ Jeunes de 16 à 25 ans révolus (26 ans moins 1 jour) pour compléter leur formation initiale
- ▶ Demandeurs d'emploi de 26 ans et + (bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH ou sortant d'un CUI)

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Savoirs généraux : lire, écrire, compter

Qualités appréciées : esprit méthodique, rigueur et vigilance, bonne communication, respect des règles de

En cas de défaut identifié, il • elle doit localiser et déterminer le câblage ou le composant défectueux, le substituer puis procéder à de nouveaux tests afin de livrer un équipement conforme aux attentes fonctionnelles, dimensionnelles et sécuritaires.

Durée et organisation

Formation en contrat de professionnalisation

- ▶ **Durée** : 10 mois | 357 h en centre de formation (*parcours possible sur 8 ou 12 mois, possibilité d'une individualisation en fonction des compétences acquises et des besoins de l'entreprise*)
- ▶ **Alternance** : 1 sem. en centre / 3 sem. en entreprise
- ▶ **Démarrage** : cette formation est proposée en **entrée/sortie permanente** (tout au long de l'année).

Durée, alternance et contenu indicatifs et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pre-requis de l'apprenant.

Possibilité de suivre la formation en **formation continue** ou via le **Compte Personnel de Formation (CPF)**.

*Demandeur d'emploi, salarié en reconversion, salarié en activité, nos conseillers•ères proposent un **accompagnement sur les dispositifs de financement éligibles** Nous contacter.*

Lieu | Date

BREST | de janvier 2024 à décembre 2024

BRUZ / RENNES | de janvier 2024 à décembre 2024

LORIENT | de janvier 2024 à décembre 2024

PLERIN / SAINT BRIEUC | de janvier 2024 à décembre 2024

QUIMPER | de janvier 2024 à décembre 2024

VITRE | de janvier 2024 à décembre 2024

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Préparer l'enchaînement des opérations de montage câblage d'équipements électriques
- ▶ Vérifier l'approvisionnement en matériels nécessaires à la fabrication des équipements électriques
- ▶ Implanter et raccorder des équipements électriques
- ▶ Effectuer des contrôles et des réglages sur une installation d'équipements électriques câblés
- ▶ Effectuer le dépannage des équipements électriques

SECTEURS CONCERNÉS

- ▶ *Entreprises industrielles de taille moyenne qui appareillent et*

sécurité

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne ou directement auprès de notre service conseil, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat de professionnalisation

*Tout savoir sur les modalités du contrat de professionnalisation **ICI**.*

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat de professionnalisation

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

Formation gratuite et rémunérée

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Système d'évaluation

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types.

- ▶ QCM | Étude de cas | Dossier | Présentation orale | Travaux pratiques | Mise en situation

installent des armoires de commandes et signalisation, des coffrets ou des caissons électriques reliés à des matériels électriques, électroniques ou informatiques (moteurs, génératrices, transformateurs, équipements industriels, tertiaires, médicaux,...)

- ▶ Sociétés de maintenance en charge d'assurer l'entretien d'équipements et installations
- ▶ Secteurs d'activité : industriel, médical, informatique, télécommunication, énergie, bâtiment,...

Programme

BLOC 1 | Implantation et raccordement des équipements électriques

- ▶ Le vocabulaire technique
- ▶ La lecture de plans, schémas, références croisées
- ▶ La lecture des codes couleurs (fils, composants, bornes ...)
- ▶ Les bases du calcul
- ▶ Les bases de la maintenance
- ▶ Les techniques de sertissage, câblage et assemblage, soudage
- ▶ Les fondamentaux de l'électrotechnique et norme associée
- ▶ Les bases de la mécanique

BLOC 2 | Dépannage des équipements électriques

- ▶ Les risques, limites d'intervention et règles de sécurité,
- ▶ L'électrotechnique
- ▶ La terminologie autour de la maintenance
- ▶ La méthodologie de résolution de problème, diagnostic de panne et méthodes de maintenance,
- ▶ La communication au sein des équipes

BLOC TRANSVERSAL

- ▶ Habilitation électrique : Initial - Basse tension - pour électricien
- ▶ Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Initial
- ▶ Préparation et passage du CQPM

BON À SAVOIR

Le monteur-câbleur en équipements électriques est généralement placé sous la responsabilité d'un agent de maîtrise, chef d'équipe ou responsable d'atelier qui lui demandera de travailler dans le respect des règles de sécurité, des procédures et instructions de travail établies, en respectant les plans et les schémas fournis et élaborés par les services supports (bureaux d'études, méthodes, service d'industrialisation, ...).

Selon les situations de travail, il peut intervenir seul ou en équipe, éventuellement avec des périodes d'astreintes, sur des réalisations unitaires ou en séries, en atelier ou sur des sites clients qui peuvent être des lieux sensibles.

Le monteur-câbleur en équipements électriques doit respecter les règles de sécurité. Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire et le port d'équipement d'hygiène peut être exigé selon les zones d'activité.

reconstituée

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

Modalités d'examen

- ▶ Avis de l'entreprise
- ▶ Présentation des projets/activités réalisés en milieu professionnel OU évaluation en situation professionnelle réelle OU évaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

Validation

CQPM 0230 (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) **Monteur Câbleur en Equipements Electriques**

- ▶ Certification de niveau 3 (CAP/BEP)
- ▶ Code RNCP* : 36869
- ▶ Certificateur : UIMM
- ▶ Date de début des parcours certifiants : 29-09-2022
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 29-09-2027

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- ▶ BLOC 1 | Implantation et raccordement des équipements électriques
- ▶ BLOC 2 | Dépannage des équipements électriques

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

*Répertoire National de la Certification Professionnelle

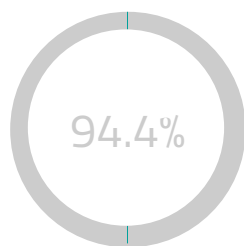
Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- ▶ **Passerelles possibles (niveau 3 | CAP-BEP)**
 - ▶ CAP ELEC - Electricien•ne en alternance
 - ▶ TITRE PRO IRT - Installateur•trice de Réseaux de Télécommunication en fibre optique
 - ▶ CQPM 0021 - OMI - Opérateur•trice en Maintenance Industrielle
- ▶ **Poursuites possibles (niveau 4 | BAC)**
 - ▶ BAC PRO MELEC - Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
 - ▶ TITRE PRO TMI - Technicien•ne de

Indicateurs de performance

► Réussite à l'examen :



► Satisfaction stagiaire :



97 %

- Nombre d'apprenants formés : 290 salariés formés en Maintenance/Installations en 2021 (23043 heures de formation)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 24/09/2022

Maintenance Industrielle

► Exemples de métiers

- *Monteur câbleur, reboucheur électrique ...*

Contacts

- Brest | 02 98 02 23 07
► Bruz (Rennes) | 02 99 52 54 31
► Lorient | 02 97 76 69 33
► Plérin (St-Brieuc) | 02 96 74 73 14
► Quimper | 02 98 74 94 98
► Vitré | 02 99 74 23 66

A noter

Dans le cadre d'un CQPM, à la différence d'un diplôme, **l'enseignement est concentré exclusivement sur l'enseignement technique.**

Les + de la formation

- Une validation des compétences **reconnue des entreprises**
► Des équipements techniques High Tech
► Des formateurs issus du monde professionnel